



Déserts médicaux

Consultés par le Gouvernement, les médecins libéraux détaillent leurs pistes

Le premier syndicat de médecins libéraux, la CSMF, a détaillé ses pistes pour lutter contre les déserts médicaux, en prévision du plan promis pour septembre par le Gouvernement.

D'autres solutions existent pour combler le manque de praticiens dans certaines zones, notamment en matière de formation, plaide la CSMF. Il importe d'abord de développer les stages dans les cabinets libéraux, de rendre obligatoires dès les premières années d'études et d'assurer pendant l'internat « au moins 12 mois » de stage en ville en médecine générale et au moins six mois pour les autres spécialités. Il faudrait parallèlement encourager les libéraux à s'engager comme maîtres de stage en améliorant la rémunération perçue, suggère M. Ortiz.

Par ailleurs, un stage exercé en dehors du lieu d'études du futur médecin « ne doit rien » lui coûter, selon la CSMF, qui plébiscite des indemnités pour le logement et les frais de déplacement, « voire » des logements gratuits. Les collectivités doivent également faciliter l'installation de la famille du médecin dans un désert médical, en aidant le conjoint à trouver un travail ou en plaçant ses enfants en crèche, par exemple.

Autres préconisations : le développement de l'exercice mixte (salarié et libéral), du salariat entre médecins, du cumul emploi-retraite ou encore de la délégation de tâches entre professionnels. Le déploiement de la télémédecine, qui doit faire l'objet de négociations avec l'Assurance Maladie, sera essentiel, estime M. Ortiz. Mais les actes devront être rémunérés selon la « grille tarifaire habituelle » et les médecins « accompagnés » en matière d'équipement.

Il s'oppose en revanche à l'augmentation du numerus clausus (nombre d'étudiants admis en seconde année de médecine) étudiée par le Gouvernement.